



MUNICIPALITÉ DE SAINT-AMBROISE-DE-KILDARE

Séance ordinaire du lundi 2 décembre 2024, à 19 h 30

ORDRE DU JOUR

1. Législation

- 1.1. Ouverture de la séance et constat du quorum
- 1.2. Adoption de l'ordre du jour
- 1.3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 novembre 2024 et de la séance extraordinaire du 22 novembre 2024
- 1.4. Adoption - Règlement 852-2024, sur la régie interne et sur les procédures des séances du Conseil municipal abrogeant le règlement 832-2023
- 1.5. Adoption – Règlement 854-2024, modifiant le règlement 801-2021 sur la gestion contractuelle
- 1.6. Avis de motion et dépôt du projet de règlement 855-2024, établissant le taux de taxe de la réserve pour chemins, les montants de compensations et de tarifications pour la fourniture de certains services municipaux

2. Administration générale

- 2.1. Approbation des comptes à payer et payés
- 2.2. Dépôt de la déclaration des intérêts pécuniaires des élus
- 2.3. Dépôt du registre des déclarations des élus (dons, marques d'hospitalité et autres avantages reçus)
- 2.4. Rémunération des employés couverts par la Politique des conditions de travail des employés non syndiqués de la Municipalité pour l'année 2025
- 2.5. Contestation de l'avis d'augmentation 2025 - PG Solutions

3. Urbanisme et mise ne valeur du territoire

- 3.1. Demande de dérogation mineure 2024-168 : lot 5 275 567, cadastre du Québec (718, rang Double)
- 3.2. Demande de dérogation mineure 2024-170 : lot 5 274 907, cadastre du Québec (520, rue Principale)
- 3.3. Demande de dérogation mineure 2024-171 : lot 6 358 617, cadastre du Québec (1155, avenue du Moulin)
- 3.4. Deuxième projet de règlement 850-2024 modifiant les règlements
 - de construction 843-2023;
 - de zonage 841-2023;
 - de permis et certificats 844-2023

4. Loisirs et Culture

- 4.1. Politique de contribution financière 0 à 17 ans – Autorisation des remboursements 2024
- 4.2. Club Auto-Neige Joliette – Demande de droit de passage pour la saison 2024-2025

5. Voirie

- 5.1. Adoption du règlement 851-2024, décrétant des travaux d'entretien d'été et d'hiver sur la 3^e Avenue désigné chemin de tolérance pour les exercices à venir et abrogeant le règlement 589-2006

6. VARIA

7. Période de questions

**Prochaine séance ordinaire du conseil le
lundi 13 janvier 2025, à 19 h 30**